



ASSEMBLEE IUFE

Bruno Strasser, Président

Bruno.strasser@unige.ch

Assemblée de l'IUFE
Jeudi 10 mars 2022 de 17h à 18h15
Salle PM234
PV adopté

Corps enseignant

Bruno Strasser, SCIENCES, président de l'assemblée de l'IUFE

Jean-Luc Dorier, FEP- FPSE, excusé

Benoît Lenzen, IUFE-Directeur Comité de programme Forensec

Christophe Laenzlinger, LETTRES/IUFE

Valérie Opériol, Corps Enseignants IUFE, excusée

Roland Emery, MESP/FPSE/ IUFE – (Direction MESP en remplacement de Greta Pelgrims pour 2020/21)

Associations professionnelles

- Michaël Savoy

Représentant de la Fédération des Associations des Maîtres du Cycle d'Orientation (FAMCO) et assure également la représentation de l'Union du corps enseignant secondaire genevois (UCESG)

- Romain Iantorno

Représentant de la Société pédagogique genevoise (SPG)

Emilia Cosme intervient comme suppléante pour SPG

Association des étudiants

Thiébaud Jotterand, représentant des étudiants en enseignement secondaire, AEFES

Représentante du Personnel administratif et technique (PAT)

Laurence Hofmann, IUFE, remplacée dès 2022 par Myriam Vitali Capraro, PAT/IUFE

Membres invités de manière permanente

Isabelle Mili, directrice IUFE

Sophie Canellini, directrice-adjointe IUFE

Mara Cianciulli, adjointe administrative IUFE

Maria Canal, conseillère aux études Forensec, IUFE.

Remplacée dès avril 2022 par Sercan Erceylan et Claire Barthélémy

Aline Meyer, conseillère aux études FEP-MESP, FPSE/IUFE - Excusée

Prise du PV : Laurence Hofmann



Ordre du jour

1. Adoption de l'OJ (1 annexe)
2. Adoption du procès-verbal du 17 juin 2021 (1 annexe)
3. Information du président de séance
4. Information de la direction de l'institut
5. Approbation des intitulés Module 4 du CAS ESCS (1 annexe)
6. Approbation de la composition du Comité d'admission MESP (1 annexe)
7. Divers

Bruno Strasser ouvre la séance et passe à l'ordre du jour.

1. Approbation de l'OJ

L'ordre du jour est approuvé. 1 point sollicité en divers.

2. Adoption du projet de PV du 17 juin 2021

Le projet de PV est adopté à l'unanimité

3. Information du président de séance

Pas d'information à communiquer

4. Information de la direction

Nouvelle convention DIP-Uni

Le projet d'une nouvelle convention, qui règle la collaboration entre l'Université et le DIP en matière de formation professionnelle des enseignant-es, a été rédigé et soumis à la Conseillère d'Etat qui l'a approuvé en date du 28 février 2022, moyennant une modification mineure portant sur la Forensec, à savoir une prévision quadriennale avec validation des quotas. Cette nouvelle convention est en consultation auprès du Rectorat, pour approbation et signature.

Les principaux avantages de cette nouvelle convention sont :

- Entérine les prévisions
- Entérine les ressources financières corrélées au nombre d'étudiants en formation
- Permet à l'IUFE de ne plus être un simple prestataire du DIP, mais au contraire de pouvoir prévoir, analyser et tenir une place d'acteur stratégique en matière d'enseignement.
- Anticiper les sujets sensibles qui sont dans l'agenda des politiques (députés)

Il est précisé que le point Formation continue est inclus dans cette nouvelle convention.

De plus, le DIP a émis le souhait que l'IUFE, à l'avenir, coordonne toute la formation continue au sein de l'université.

5. Formation continue - Approbation des intitulés Module 4 du CAS ESCS (1 annexe) CAS Enseigner en situation complexe au secondaire.

Proposition de modifications des intitulés du module 4 du CAS ESCS

Un tableau récapitulatif (annexe remise) reprend les intitulés adoptés par le Rectorat en juillet 2021 et la proposition, du Comité directeur du CAS ESCS, de modifications des intitulés du module 4, proposition préavisée favorablement par le Comité de direction de l'IUFE le 10 février 2022.

En lieu et place de «Thème » => « Intitulés ».

Les différents intitulés sont :

- Adolescence



- Emotion et cognition,
- Contextes, difficultés et décrochage scolaires dans une école inclusive
- Rapports à l'école, aux savoirs et aux apprentissages à l'adolescence
- Compétences psychosociales et scolarité
- Contextes, difficultés et décrochage scolaires

Pour chaque intitulé sont mentionnés des objectifs ainsi que le nombre d'heures de cours correspondant.

Il est procédé au vote de ces propositions de modifications :

7 OUI

0 NON

0 abstention

Les modifications sont approuvées par l'ensemble des membres habilités à voter.

6. Approbation de la composition de la Commission d'admission MESP

Membres de la commission pour la procédure d'admission des 25 étudiant-es :

Présidence : M. Emmanuel SANDER

Rapporteur : Mme Coralie DELORME

Conseillère académique : Mme Aline MEYER

Représentante du DIP à titre d'invitée permanente : Mme Gabrielle STIASSNY

Pour le travail opérationnel d'évaluation en binômes (dit groupe de suivi académique)

1. BACQUELE Vanessa
2. CARVAJAL SANCHEZ Fernando
3. COPPE Sylvie
4. MULLER Alain
5. DECHAMBOUX Lionel
6. DROUX Joëlle
7. POGRANOVA Slavka
8. VENDEIRA-MARECHAL Céline

Suppléants

1. ARMAGNAGUE Maïtena
2. DE SIMONE Marina

Secrétariat : Mme Coline VALERO et Mme Isabelle DESBEAUMES

4 duos, composés de la façon suivante :

1. MULLER Alain & COPPE Sylvie
2. DROUX Joëlle & DECHAMBOUX Lionel
3. BACQUELE Vanessa & POGRANOVA Slavka
4. CARVAJAL-SANCHEZ Fernando & VENDEIRA-MARECHAL Céline

Il est procédé au vote de la composition de la Commission d'admission MESP

7 OUI

0 NON

0 abstention

La composition de la Commission d'admission MESP est approuvée par l'ensemble des membres habilités à voter.



Point sur la formation des enseignant-es spécialisé

Au regard des besoins urgents et croissants d'enseignants spécialisés liés à une situation de pénurie, 2 pistes sont en travail :

- Augmenter le nombre d'admissions à la MESP

Le coût financier sera soumis au Grand Conseil

- Reconduction dès la rentrée 2022 du DAS-DomES avec révision du plan d'études (modularisation en fonction des contextes)

7. Divers

Isabelle Mili termine son second mandat de directrice de l'IUFE en juillet 2022. Le poste de directeur-trice sera repourvu.

Le PAT/IUFE est à l'avenir représenté par Myriam Vitali Capraro, en lieu et place de Laurence Hofmann

Maria Canal, conseillère académique, quitte l'IUFE le 31 mars 2022. Elle est remplacée par Mesdames Sercan Erceylan, à un taux de 45% et Claire Barthélémy à un taux de 50%.
L'adresse de contact est : conseil-forensec@unige.ch

La séance est levée à 18h15.

La prochaine séance est fixée au jeudi 16 mai 2022